



ADAMA

NOUVEAU

OXALIS^{MD}

OXALIS^{MD} est un produit complémentaire efficace pour les mélanges en réservoir destinés à la gestion de la résistance. Il s'agit d'un herbicide agissant dans le sol en pré-semis qui assure une protection prolongée contre les principales mauvaises herbes à feuilles larges avant leur levée.



Matière Active :

Flumioxazine 480 g/L = SC

Doses d'application :

Dose : 60-90 ml/ac

Emballage et superficie traitée :

Caisse : 2 x 4,8 L

Acres Traités : De 106 à 160 acres par caisse

Volume d'eau :

Voie terrestre : 40-120 L/ac
(10-30 US gal/ac)

Voie aérienne : Ne pas appliquer

GROUPE 14

CULTURES HOMOLOGUÉES :

- Soya
- Maïs de grande culture

PRINCIPAUX AVANTAGES :

- Contrôle des repousses de mauvaises herbes à levée tardive et protection prolongée.
- Permet un démarrage sans encombre en luttant contre les mauvaises herbes à feuilles larges sensibles dès les premiers stades de développement de la culture.
- Renforce les programmes de gestion de la résistance grâce à l'introduction d'un mode d'action du groupe 14 pour lutter contre les principales mauvaises herbes à feuilles larges, y compris celles résistantes aux groupes 2, 5 et 9.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :

- Amarante à Racine Rouge
- Amarante de Powell
- Chénopode Blanc
- Morelle Noire de l'Est
- Morelle Poilue
- Petite Herbe à Poux
- Pissenlits
- Sétaire Verte¹
- Vergerette du Canada

¹ Suppression seulement.

STADE DES MAUVAISES HERBES :

- Lorsque les mauvaises herbes sont déjà levées, appliquez OXALIS^{MD} en mélange en réservoir avec un produit à base de glyphosate, tel que l'isopropylamine ou le sel de potassium, à raison de 360 à 485 g é.a./ac.

ROTATION DES CULTURES :

Pré-semis :

- Maïs de grande culture : Appliquer avant la levée des mauvaises herbes, entre 7 et 30 jours avant le semis du maïs de grande culture dans des champs en semis direct ou en labour minimal.
- Soya : Appliquer avant ou pendant le semis 3 jours après le semis et avant la levée du soya.

CULTURE	TYPE DE SOL ¹	TAUX
Maïs de grande culture, Soya	Texture grossière, <5 % de matière organique	60 ml/ac
	Texture moyenne et fine, <5 % de matière organique	90 ml/ac

¹ Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique.



CLIQUEZ ICI À ACCÈDER TOUS LES DÉTAILS DE PRODUIT.

OXALIS^{MD}

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

OXALIS^{MD} supprime les mauvaises herbes par l'inhibition de la protoporphyrinogène oxydase (PPO), une enzyme essentielle à la croissance normale des plantes. Il faut de la pluie ou de l'humidité pour activer le produit (au moins 1/2 po lors d'un épisode humide). Une fois le produit activé, les mauvaises herbes en germination sensibles absorbent l'herbicide lors de la levée, et l'exposition à la lumière du soleil provoque une dégradation rapide des membranes cellulaires, entraînant ainsi la mort des mauvaises herbes.

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié ou aux $\frac{2}{3}$ du volume d'eau propre désiré. Agiter lentement.
2. Tout en poursuivant l'agitation, ajouter lentement OXALIS^{MD} dans le réservoir. L'agitation doit créer un effet ondulatoire ou de roulement à la surface de l'eau. Si l'on procède au mélange en réservoir d'OXALIS^{MD} avec d'autres herbicides homologués, suivre la séquence WAMLEGS.
3. Ajouter les adjuvants ou les surfactants, s'il est recommandé de le faire.
4. Remplir le réservoir jusqu'au niveau d'eau désiré. Poursuivre l'agitation jusqu'à ce que toute la solution ait été appliquée.
5. Ne préparer que la quantité de mélange pouvant être appliquée la journée même. OXALIS^{MD} devrait être appliqué dans les 6 heures suivant la préparation du mélange.

REMARQUE: En cas de mélange en cuve, consulter l'étiquette de l'adjuvant pour connaître l'ordre de mélange précis ou suivre WAMLEGS pour connaître le protocole de mélange approprié.

RESTRICTIONS POUR LA ROTATION DES CULTURES :

Les cultures alternes suivantes peuvent être cultivées après l'application d'OXALIS^{MD} au taux précisé. Le fait de les semer avant la fin de l'intervalle de rotation recommandé peut entraîner des dommages à la culture.

TAUX	CULTURE	INTERVALLE DE ROTATION
60 ml/ac	Soya	Immédiatement
	Maïs de grande culture	7 jours
	Sorgho, Haricots secs communs ¹ , et canola	9 mois
	Luzerne et Orge	11 mois
	Toutes les autres cultures non mentionnées ²	12 mois
90 ml/ac	Soya	Immédiatement
	Maïs de grande culture (travail minimum du sol et semis direct)	14 jours
	Maïs de grande culture (travail du sol conventionnel)	30 jours
	Sorgho, Haricots secs communs ¹	9 mois
	Luzerne, Orge, et Canola	11 mois
	Toutes les autres cultures non mentionnées ²	12 mois

¹ La tolérance des haricots communs à OXALIS^{MD} varie selon la variété. Testez d'abord une petite zone et consultez votre fournisseur de semences avant une adoption généralisée.

² Un essai biologique avec le sol traité doit avoir été exécuté avec succès avant le semis des cultures non nommées.

Après les périodes de sécheresse prolongée, si le sol souffre d'un manque d'humidité, des intervalles de rotation plus longs peuvent être requis. Il est recommandé de s'assurer de résultats favorables d'un essai biologique avec le sol traité avant de semer des cultures de rotation potentielles, pour confirmer la sécurité.

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE :

NE PAS faire paître le bétail, ne pas faucher et ne pas nourrir le bétail avec des cultures traitées.

ADJUVANT :

Tous les mélanges en réservoir ne nécessitent pas l'ajout d'un adjuvant; consultez l'étiquette pour obtenir des détails.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS :

- Glyphosate

ENTREPOSAGE :

Entreposer dans un endroit frais, sec et sûr.

CONSEILS PRATIQUES :

Les machines à semer sans labour qui incorporent la terre lors du semis peuvent réduire l'efficacité de l'herbicide dans les rangs; il est donc recommandé d'appliquer OXALIS^{MD} dans les 3 jours suivant le semis, avant la levée du soya.



Il est important de toujours lire et suivre le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette. Numéro sans frais: 1.855.264.6262 | ADAMA.COM

OXALIS^{MD} est une marque déposée d'une société du groupe ADAMA. Tous les autres produits sont des marques commerciales de leurs sociétés respectives. © 2026 ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.